



FEDERAUX D'ETE

3 et 4 juin 2017



**Roissy
Pays de
France**

Communauté
d'Agglomération

PISCINE

Christiane et Guy CANZANO

Avenue Paul Langevin, 95200 Sarcelles

BIENVENUE AU CLUB DE GARGES

Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2017

Après les fédéraux de 2016, le club de Garges et ses bénévoles vous invitent de nouveau à participer aux fédéraux d'été dans la très belle piscine de sarcelles (bassin de 50 m).

Avec la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France qui continue à favoriser le sport des jeunes et le sport pour tous, en nous prêtant gracieusement ses installations.

Nous vous souhaitons à tous de passer une agréable compétition chez nous.

Salutations sportives.

Monique BALSTER
Présidente du Club de Natation



Le mot de la CFA Natation

Les Fédéraux d'été reviennent à Sarcelles.

Il devient de plus en plus difficile d'obtenir des bassins, une nouvelle fois grâce à l'engagement des bénévoles de la FSGT, ici représentés par Mme Monique Balster Présidente du club de Garges, nous vous proposons de revenir à Sarcelles pour ces fédéraux d'ETE 2017.

Souhaitons des championnats, ou partage, échange et bonne humeur seront présents à tous les instants et que les épreuves sportives seront à la hauteur de l'engagement des bénévoles.

La CFA natation remercie particulièrement le Comité 95 pour son aide à l'organisation de cette épreuve fédérale.

Mathieu FLEURY
Pour la CFA Natation

Contacts utiles

Piscine de Sarcelles

Ou aura lieu la compétition

Centre Sportif Nelson Mandela
Avenue Paul Langevin
95200 Sarcelles

Club du CM GARGES NATATION

27, Avenue de la Commune de Paris
95140 Garges-Lès-Gonesse

Mme BALSTER Monique

Tel : 01 39 86 52 61

Email : balsternatation@aol.com

FSGT – Secrétariat de la CFA Natation

14, rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Graziella Trentin

Tel : 01 49 42 23 32

Email : graziella.trentin@fsgt.org

LISTE DES HOTELS

1. NEO HOTEL (environ 2 kms)

1, avenue Ambroise Croizat / angle Avenue Stalingrad
95140 Garges lès Gonesse
Service réservation +33 1 79 97 50 10 /// 08 99 18 51 62
E-Mail : info@neohotel.fr

2. Hôtel BALADINS (environ 2 kms)

57, Avenue de Stalingrad
95140 Garges lès Gonesse
Tél /// 01 34 53 69 00 ///Fax 01 39 93 52 77

3. Hôtel IBIS Centre commercial des Flanades (moins d'1 km)

12 Avenue Auguste Perret
95200 Sarcelles
Tél /// 01 39 90 54 75 ///Fax 01 39 94 99 33
http://www.cybevasion.fr/hotels/france/hotel_ibis_Gonesse_13346.html

4. Hôtel BALADINS (environ 2 kms)

1, rue du Père Heude
95200 Sarcelles
Tél / 01 39 94 80 90

5. Hôtel FORMULE 1 (environ 2 kms)

Zone d'activité de Sarcelles 1, rue du vignolle
95200 Sarcelles
Tél ///08 91 70 53 90 /// Fax 01 34 1948 98
<http://www.hotelformuk1.com/frbooking/hotels-hotels-list.shtml>

6. Hôtel FORMULE 1 (environ 7 kms)

Zone d'activité (la Cerisaie)
93240 Stains
Tél : 08 91 70 53 98 /// fax 01 48 21 54 54
http://www.accorhotels.com/accorhotels/fichehotel/fr/for/2537/fiche_hotel.shtml

7. ETAP HOTEL (environ 2 kms)

Avenue de la Division Leclerc
95200 Sarcelles
Tél /// 08 92 68 32 85

8. ETAP HOTEL (environ 7-8 kms)

Zone d'activité Allée des Guionnes
93240 Stains
Tél 08 92 68 32 69 /// Fax 01 48 21 74 74
www.Etaphotel.com

9. HOTEL AKENA (environ 2-3 kms)

9 Rue Marcel Cerdan
zac de la Fontaine aux Pêtres
95140 Garges lès Gonesse
Tél ///01 39 93 92 00
<http://www.hotel-akena.com>

10. HOTEL Première Classe (environ 6-7 kms)

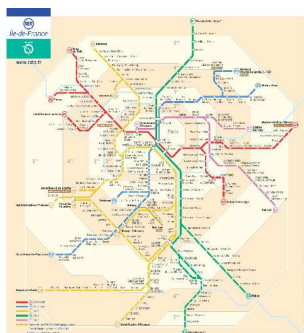
Rue du Champ Gallois
95350 Saint Brice sous Forêt
Té///01 34 38 12 82 ///Fax 01 34 38 12 81
stbrice@premiereclasse.fr

Comment venir à Sarcelles

Pour accéder à la ville de Sarcelles en voiture

- Depuis Paris :
sortir à la Porte de la Chapelle, prendre l'Autoroute A1, sortie Pierrefitte-Stains, puis suivre la direction de Sarcelles.
- Depuis Cergy ou Beauvais : Par l'autoroute A16
- Depuis le Sud : Arriver par l'A10 ou l'A6
- A89- A10 / l'autoroute A6 / périphérique pour rejoindre l'A1- E19 (direction Lille- St Denis) sortie Pierrefitte-Stains, puis suivre la direction de Sarcelles.

RER – TRAIN



- RER :

De Paris, prendre la ligne D en direction de Orly-la-Ville, descendre à la gare de Garges-Sarcelles (partie Est de Sarcelles)

- Train :

De Gare du Nord, prendre un train en direction de Orly-la-Ville, descendre à la gare de Garges-Sarcelles.

De n'importe quel autre point de départ, descendre à la gare de Epinay-Villetaneuse, prendre la correspondance en direction de Orly-la-Ville, descendre à la gare de Garges-Sarcelles.

La ville est également desservie à l'ouest par le Transilien-Nord (gare de Sarcelles-Saint Brice).

R.A.T.P

9 lignes de bus desservent Sarcelles

Ligne n° 133 :

Desserte entre la gare du Bourget et la gare RER de Garges - Sarcelles / Gare de Saint- Brice

Ligne n° 168 :

Desserte entre Saint- Denis / Porte de Paris à la gare RER de Garges- Sarcelles / Barrage de Pierrefitte

Ligne n° 268 :

Desserte entre Saint- Denis Université / Porte de Paris à la gare RER de Villiers Le Bel

Ligne n° 269 :

Desserte entre l'hôtel de ville Attainville à la gare RER de Garges / Sarcelles

Ligne n° 270 :

Desserte entre la gare RER de Garges / Sarcelles à la gare RER de Villiers Le Bel

Ligne n° 333 : (ligne intra urbaine sur Garges-lès-Gonesse)

Desserte de la gare RER de Garges et le quartier de l'Argentières

Ligne n° 355 : (ligne intra urbaine sur Sarcelles)

Desserte entre le quartier des chardonnerettes et les lycées Jean Jacques Rousseau et de la tourelle

Ligne n° 368 : (ligne intra urbaine sur Sarcelles)

Circulaire intérieure à partir de la gare RER de Garges-Sarcelles

Ligne n° 370 :

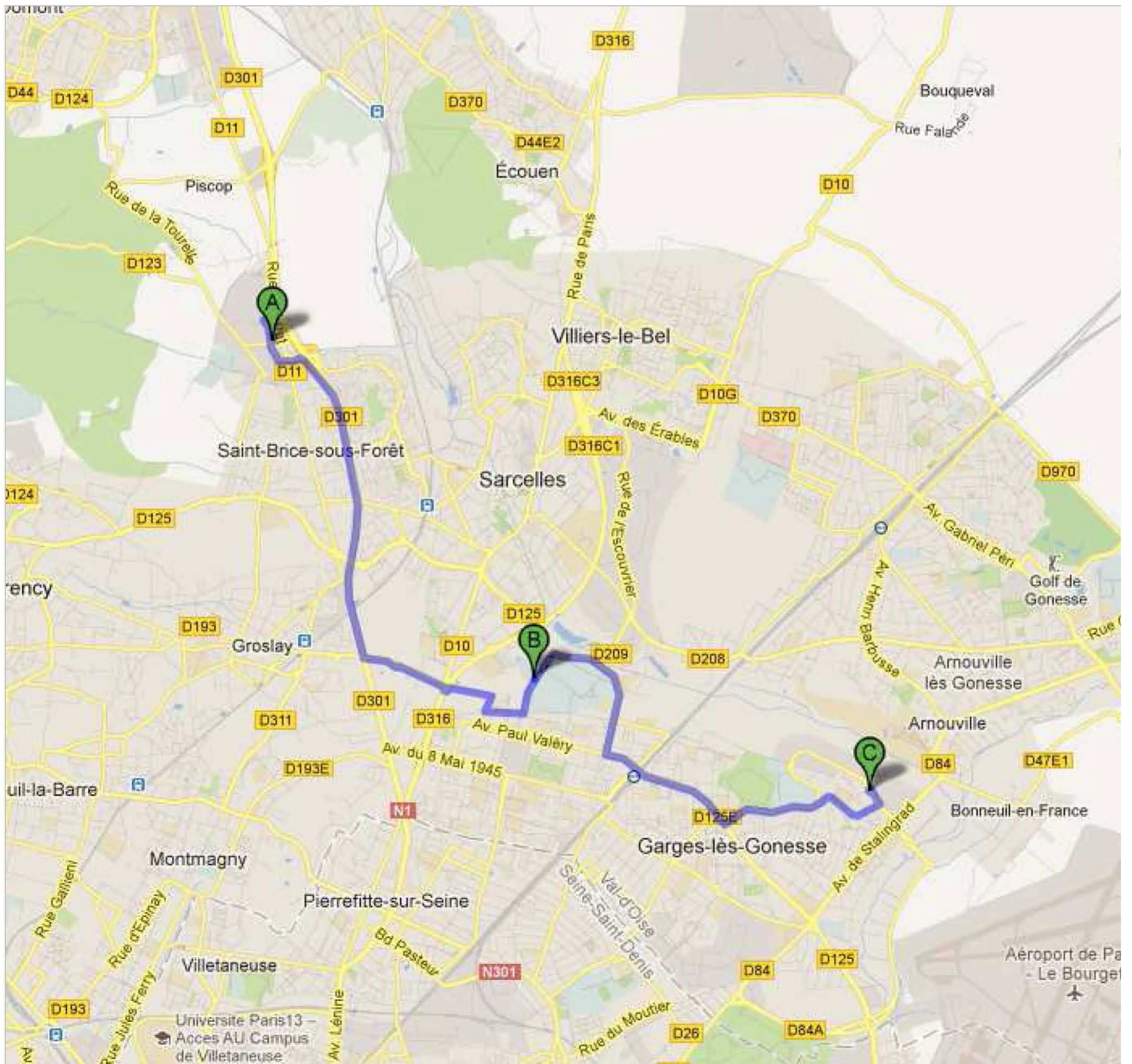
Desserte entre le marché de Saint- Brice et la gare RER de Villiers Le Bel

Pour connaître les horaires de la R.A.T.P : www.ratp.fr

Plan de situation Piscine de Sarcelles et des lieux de restauration

A = Restaurant FLUNCH (St Brice Sous Forêt)

B = Piscine de Sarcelles



Plan de situation de la piscine de Sarcelles



Piscine Intercommunale Val de France
Centre sportif Nelson Mandela
Avenue Paul Langevin à Sarcelles



RÈGLEMENT : Toutes les épreuves se dérouleront conformément aux règlements sportifs de la FINA.
Le port d'une combinaison est conditionné à sa présence dans la liste des maillots de bain homologués FINA.
La règle du port d'un seul maillot de bain est applicable ; pour rappel : une combinaison = un maillot de bain.

ENGAGEMENTS : la date limite d'envoi par les Comités ou Commissions sportives départementales à la Fédération est fixée au **23 mai 2017** par fichiers PCE, ceux qui ne sont pas équipés de Nat2i qui pourront les envoyer à l'aide du bordereau joint au **23 mai 2017**. **Lors des engagements il sera demandé aux clubs d'envoyer le nombre d'officiel présent au moyen d'un bordereau joint dans le dossier ou par fichier PCE.**

Les Comités et Commissions ont en charge de regrouper les engagements des clubs de leur département, de vérifier les licences, les temps d'engagements avec la date et le lieu d'exécution ainsi que la participation de chaque nageur aux compétitions départementales et la participation du club à la vie de la commission.

AUCUN CLUB N'EST AUTORISÉ À ENVOYER DIRECTEMENT SES ENGAGEMENTS À LA FÉDÉRATION.

AUCUN ENGAGEMENT HORS LIMITE OU NON VISÉ PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OU PAR LA COMMISSION NE SERA ACCEPTÉ. TOUT ENGAGEMENT DOIT JUSTIFIER D'UNE DATE ET D'UN LIEU.

Il n'y aura aucune inscription sur le bord du bassin, pas d'ajout de nageur de relais. Seules les modifications liées au forfait seront prises en compte sur le bord du bassin.

TARIFS : Les engagements sont fixés à **4 €** par épreuve individuelle et par concurrent, **7 €** par relais.

Une facture sera établie à l'issue de la compétition. Le règlement est à envoyer à FSGT Pantin.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Les temps d'engagements devront être conformes à la grille des temps qualificatifs et avoir été réalisés dans la période de référence du **30 SEPTEMBRE 2016 AU 22 MAI 2017**

➡ Tous les nageurs devront avoir participé au moins à **4** compétitions départementales ou supérieures dans la période de référence (y compris ceux qui ne s'engagent qu'aux relais).

ÉPREUVES INDIVIDUELLES : La participation de chacun sera limitée au maximum à **8 épreuves** sur les 4 réunions (relais en plus). **Ne pas forcer le nombre d'engagements pour les déclarer forfaits le jour de la réunion.**

RELAIS : Un seul relais par club et par catégorie. La modification de la composition se fera en début d'échauffement. **Le relais ne pourra être modifié qu'une seule fois. Aucun changement (ordre de départ, remplacement) ne sera accepté au moment de l'épreuve.** Un relais engagé dans une catégorie ne pourra en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants (si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participera hors classement). Les nageurs engagés dans les relais doivent avoir également participé à quatre compétitions départementales ou supérieures.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES : Suivant le programme annexé, les séries seront constituées aux temps d'engagement toutes catégories confondues.

FORFAITS : **Aucun** forfait ne sera pris en compte 5 jours avant la compétition. Le forfait d'un nageur dans une épreuve entraîne pour celui-ci le forfait dans toutes les épreuves de la réunion (1/2 journée) y compris les relais. Les fiches de forfaits sont disponibles au secrétariat de la compétition (à renseigner pendant l'échauffement). En cas de forfait non déclaré, l'amende infligée sera de **50 euros**.

RÉCOMPENSES : Par catégorie d'âge.

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.

Un tee-shirt au premier de chaque épreuve Individuelle. Et au premier relais dans chaque catégorie.

Dans chaque épreuve individuelle, les nageurs (ses) réalisant le meilleur temps seront déclaré(e) s champions (nes) toutes catégories et se verront attribuer une récompense spéciale.

JURY : Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury.

Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs. En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de **70,00 € par officiel manquant**.

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carnet validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

RÉCLAMATIONS : Les contestations et réclamations sur les règlements FINA seront examinées immédiatement et réglées par le juge arbitre, celles concernant les règlements fédéraux le seront par le délégué.

Les licences et affiliations seront vérifiées par les comités et la CFA NATATION.

PROGRAMME DES CHAMPIONNATS FEDERAUX ETE

Samedi 3 & Dimanche 4 juin 2017
À Sarcelles (95)



Samedi 3 juin

MATIN		APRES-MIDI	
échauffement 45 minutes		échauffement 45 minutes	
400 mètres 4 Nages	Dames	800 mètres Nage libre	Dames
400 mètres 4 Nages	Messieurs	1500 mètres Nage libre	Messieurs
200 mètres Papillon	Dames	50 mètres Dos	Dames
200 mètres Papillon	Messieurs	50 mètres Dos	Messieurs
Pause 30 minutes - Remise des récompenses		100 mètres Brasse	Dames
50 mètres Brasse	Dames	100 mètres Brasse	Messieurs
50 mètres Brasse	Messieurs	Pause 30 minutes - Remise des récompenses	
100 mètres Nage libre	Dames	50 mètres Nage libre	Dames
100 mètres Nage libre	Messieurs	50 mètres Nage libre	Messieurs
		200 mètres 4 Nages	Dames
		200 mètres 4 Nages	Messieurs
Coupure Pause		Coupure 10min-Mise en place des relais	
Relais 4X100 Nage libre	Mixte	Relais 4X100 4 Nages	Dames
		Relais 4X 100 4 Nages	Messieurs
Remise des récompenses		Remise des récompenses	

Dimanche 4 juin

MATIN		APRES-MIDI	
Echauffement 45 minutes		Echauffement 45 minutes	
200 mètres Nage libre	Dames	400 mètres Nage libre	Dames
200 mètres Nage libre	Messieurs	400 mètres Nage libre	Messieurs
50 mètres Papillon	Dames	100 mètres Papillon	Dames
50 mètres Papillon	Messieurs	100 mètres Papillon	Messieurs
Pause 30 minutes - Remise des récompenses		Pause 30 minutes - Remise des récompenses	
100 mètres Dos	Dames	200 mètres Dos	Dames
100 mètres Dos	Messieurs	200 mètres Dos	Messieurs
200 mètres Brasse	Dames	Coupure 10min-Mise en place des relais	
200 mètres Brasse	Messieurs	Relais 4X100 Nage libre	Dames
Relais 4X 100 4 Nages	Mixte	Relais 4X100 Nage libre	Messieurs
Remise des récompenses		Remise des récompenses	

TEMPS QUALIFICATIFS* AUX CHAMPIONNATS FEDERAUX ETE

Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2017
À Sarcelles (95)



* grille d'engagements

Dames	SENIOR	JUNIOR 2	JUNIOR 1	JEUNE 2	JEUNE 1	
	99 & avant	2000/2001	2002/2003	2004	2005 & après	
50	Nage libre	33.23	34.22	35.91	38.40	41.82
100	Nage libre	1:13.15	1:15.32	1:19.05	1:24.52	1:32.06
200	Nage libre	2:38.27	2:42.97	2:51.03	3:02.88	3:19.19
400	Nage Libre	5:33.67	5:43.57	6:00.56	6:25.53	6:59.90
800	Nage Libre	11:25.20	11:45.52	12:20.30	13:11.66	14:22.19
50	Dos	40.02	41.21	43.26	46.26	50.40
100	Dos	1:26.16	1:28.72	1:33.12	1:39.59	1:48.48
200	Dos	3:03.01	3:13.20	3:22.78	3:36.86	3:56.24
50	Brasse	43.53	44.82	47.04	50.31	54.80
100	Brasse	1:35.89	1:38.74	1:43.62	1:50.81	2:00.69
200	Brasse	3:27.84	3:34.00	3:44.57	4:00.12	4:21.51
50	Papillon	40.70	41.91	43.99	47.05	51.26
100	Papillon	1:29.54	1:32.21	1:36.78	1:43.51	1:52.77
200	Papillon	3:13.81	3:19.58	3:29.49	3:44.05	4:04.08
200	4 Nages	3:06.67	3:12.22	3:21.44	3:35.44	3:54.70
400	4 Nages	6:41.97	6:53.91	7:14.40	7:44.53	8:25.98

Attention ! Nouvelle grille de temps.

Lors de l'assemblée des clubs, les nouvelles catégories d'âge ont été validées (voir le compte rendu de l'AG des clubs).

Suite à cette décision, une vérification a été faite, ce qui a permis de se rendre compte qu'utiliser l'ancienne grille de temps (qui n'avait d'ailleurs pas été réactualisée depuis 10 ans) avec les nouvelles catégories, empêchait beaucoup de participants des derniers fédéraux de se qualifier cette saison.

La CFA Natation, dans sa réunion de pilotage du 26 novembre, en ayant sollicité dans l'urgence le concours d'entraîneurs, a validé une nouvelle grille.

Vous trouverez donc ci-après une grille de temps réactualisée, plus ouverte afin de favoriser la participation.

Messieurs	SENIOR	JUNIOR 2	JUNIOR 1	JEUNE 2	JEUNE 1 et après	
	98 & avant	99/2000	2001/2002	2003	2004 & après	
50	Nage Libre	28.89	29.75	31.22	33.38	36.35
100	Nage Libre	1:03.18	1:05.05	1:08.26	1:12.99	1:19.48
200	Nage Libre	2:18.94	2:23.06	2:30.12	2:40.51	2:54.81
400	Nage Libre	4:55.31	5:04.06	5:19.07	5:41.14	6:11.51
1500	Nage Libre	19:35.27	20:10.08	21:09.83	22:37.67	24:38.51
50	Dos	34.64	35.67	37.44	40.18	43.61
100	Dos	1:14.60	1:16.81	1:20.62	1:26.21	1:33.90
200	Dos	2:42.45	2:47.27	2:55.56	3:07.74	3:24.49
50	Brasse	39.24	40.40	42.40	45.35	49.39
100	Brasse	1:25.89	1:27.44	1:32.81	1:39.23	1:48.08
200	Brasse	3:09.26	3:14.86	3:24.38	3:38.62	3:58.07
50	Papillon	33.24	34.23	35.92	38.41	41.85
100	Papillon	1:14.36	1:16.57	1:20.36	1:25.93	1:31.98
200	Papillon	2:41.92	2:46.73	2:55.00	3:07.15	3:23.86
200	4 Nages	2:45.14	2:50.04	2:58.46	3:10.83	3:27.84
400	4 Nages	5:51.14	6:01.55	6:19.43	6:45.71	7:21.87

MASCULINS

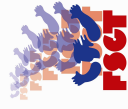
Validation du Comité

BORDEREAU D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT FEDERAL ETE
à Sarcelles (95)
3 & 4 juin 2017

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23. 32. Fax 01. 49. 42. 23. 60



TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Intitulé complet du Club _____

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Sigle du Club avec n° département _____

NOM _____

Prénom _____

Email : _____ @ _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Tél. _____

**Correspondant
du Club**

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

Engagement Epreuve Individuelle _____ x 4.00 Euros
Engagement par Equipe de Relais _____ x 7.00 Euros

Chèque à établir à l'ordre de la FSGT TOTAL _____

**A RETOURNER AVANT LE 23 mai 2017
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE**

FEMINIENES

Validation du Comité

**BORDEREAU
D'ENGAGEMENT**

CHAMPIONNAT FEDERAL ETE
à Sarcelles (95)

3 & 4 juin 2017

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23. 32. Fax 01. 49. 42. 23. 60



TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Intitulé complet du Club _____

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Sigle du Club avec n° département _____

**Correspondant
du Club**

NOM _____
Adresse _____
Code Postal _____

Prénom _____
Ville _____

Email : _____ @ _____
Tél. _____

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

Engagement Epreuve Individuelle _____ x 4.00 Euros
Engagement par Equipe de Relais _____ x 7.00 Euros
Chèque à établir à l'ordre de la FSGT TOTAL

A RETOURNER AVANT LE 23 mai 2017
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE
GT - Pantin le 24/05/2017

Validation du Comité

Liste des officiels

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23. 32. Fax 01. 49. 42. 23. 60



TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Intitulé complet du Club _____

Sigle du Club avec n° département _____

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



**Correspondant
du Club**

NOM _____

Prénom _____

Email : _____@_____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Tél. _____

NR licence 2015/2016	Nom	Prénom	Année de naissance	Officiels A *	Officiels B *

Pour Rappel : extrait du règlement fédéral 2016/2017

JURY : Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury. Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs. En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de **50.00€ par officiel manquant** . En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs. Tous les officiels devront présenter leur carte validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

**A RETOURNER AVANT LE 23 mai 2017
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE**

** mettre une croix dans la case concernée*